

*Psychopathologie africaine*, 1992, XXIV, 3 : 411-414.

Bernard W. SIGG — *Le silence et la honte*. Névroses de la guerre d'Algérie. (Préface de Daniel Zimmermann). Paris, Messidor/Éditions sociales, 1989, 160 p., bibliogr., lexique, index.

Ce travail vient en partie combler une bien surprenante lacune dans la littérature psychiatrique française (et il n'a d'ailleurs toujours pas son équivalent en Algérie). Si l'on excepte, en effet les travaux antérieurs de Bernard Sigg et ceux menés par Claude Barrois au Val de Grâce, la question des séquelles psychiques de la guerre d'Algérie est pratiquement restée en l'état. Dans les premières pages, l'auteur s'explique d'ailleurs sur les mobiles qui l'ont poussé à mener ce travail malgré les difficultés rencontrées. Il le fait avec pudeur, évoquant son service militaire comme psychiatre dans la Marine nationale qui l'a confronté directement aux ravages de cette guerre, puis son engagement contre elle, son travail en Algérie quelques mois après l'indépendance, plus tard sa rencontre avec la psychanalyse, et enfin la sollicitation d'une organisation d'anciens combattants d'Algérie...

L'hypothèse forte qui traverse tout l'ouvrage est construite autour des deux mots clés du titre : *silence* et *honte*. Le silence administratif sur cette guerre est par exemple toujours actuel : « là-bas, de 1954 à 1962, ne se sont déroulées que de simples "opérations de maintien de l'ordre". » (p. 21), seuls 35 % des anciens combattants ont reçu une carte d'où le mot « guerre » est d'ailleurs absent, etc. Mais il y a aussi un silence de la société civile, de la culture, de la littérature psychologique. Quant à la question de la honte, nous verrons plus loin que c'est le cœur de l'ouvrage.

Le dossier présenté ici alterne la présentation d'un matériel clinique d'enquête avec des considérations plus sociologiques et historiques ou encore des références littéraires<sup>1</sup>.

En un sens, la difficulté de l'enquête clinique était une bonne illustration du silence social sur la question : une série d'appels par voie de presse, de radio, et même télévisée n'ont suscité qu'une vingtaine de témoignages écrits d'anciens combattants et deux témoignages téléphoniques. C'est donc sur un matériel restreint (le numérotage va jusqu'au cas N° 23, et 19 témoignages sont effectivement cités) que le travail a pu s'effectuer. Cela implique évidemment une difficulté méthodologique: celle de devoir trouver un équilibre entre l'émiettement des symptômes présentés et la nécessité de les rendre lisibles en restituant *a minima* la cohérence et la singularité des cas cités.

Ainsi, le chapitre 3 est-il consacré à une sorte de fresque, illustrée de cas concrets, des formes de souffrance psychique dont l'auteur tient à souligner « l'extrême fréquence » globale : « troubles immédiats » (tel l'état de sidération douloureuse engendrée par un traumatisme psychique que rapporte le psychanalyste Jean-Luc Donnet) ; « troubles retardés », dans lesquels l'auteur distingue les séries névrotique, dépressive, toxique (alcoolisme), délirante (à travers un cas rapporté par Frantz Fanon), psychosomatique et somato-psychique ; « troubles répercutés » (sur la famille et l'entourage)... Un petit développement est aussi consacré aux modes effectifs de recours aux soins (le recours à l'aide psychologique apparaissant très rare, en particulier par comparaison avec celui aux soins médicaux chimiques).

C'est sur la base de ce constat que l'exploration des racines de cette pathologie prend son sens. Dès les premières pages, B. Sigg s'interroge sur la qualité particulière du silence

---

<sup>1</sup> Cette méthode n'est pas sans rappeler, par exemple, le travail classique de Louis LE GUILLANT, « Incidences psychopathologiques de la condition de "bonne à tout faire". » (*L'évolution psychiatrique*, Janvier. mars 1963) réédité dans Louis LE GUILLANT (travaux et écrits de), *Quelle psychiatrie pour notre temps*, Erès, 1984.

qui entoure la guerre d'Algérie et, mêlant de manière peut-être un peu hardie les registres du fonctionnement social et celui de la vie subjective, il précise : « je parlerai de censure ou d'autocensure, et non de déni comme il en fut question dans d'autres guerres ». Et il ajoute : « ce qui pose la question de l'Interdit en référence auquel un savoir est tu. » (p. 25). C'est bien entendu du côté de la perversion de la loi qu'il faut chercher. Et sur ce plan, « il n'y allait pas bien sûr que de la légitimation de cette guerre foncièrement injuste ». En effet, « il s'agissait [aussi] de savoir si dans ces “départements” la loi française allait être appliquée ou non ». C'est là le terrain sur lequel « presque d'emblée les pouvoirs civil et militaire s'étaient affrontés » (p. 26). Mais on pourrait ajouter aussi que cette question de la perversion de la loi renvoie au grand mensonge colonial d'une Algérie posée comme « Française » alors même que la pleine citoyenneté était juridiquement refusée à la très grande majorité de ses habitants. Tout ceci rend assez convaincante la démonstration de la particularité d'une guerre qui, « à la fois coloniale et civile [...] ne visait pas le terrain, mais les populations », et dont l'objet « n'était plus, en tout cas explicitement, économique et géographique, mais quasiment “psychologique” : on voulait obtenir leur “ralliement”, c'est-à-dire le renoncement à leur identité propre, et cela à n'importe quel prix » (pp. 31-32). L'obscénité particulière de cette guerre, le forçage, systématiques des corps, etc., tout cela peut effectivement être mis en rapport avec les spécificités de cet enjeu, et c'est probablement une clé essentielle pour comprendre et pour dénouer la censure qui entoure ici le souvenir.

Pour les combattants français considérés dans leur masse (c'est-à-dire à une échelle où la grande Histoire a traversé de manière relativement semblable une multitude de destinées singulières), cet enjeu “psychologique” s'organise, en quelque sorte, autour de la rencontre entre des enfants de la Grande Crise, du Front Populaire et de la Guerre de 1939-45, et l'histoire de l'occupation française commencée sous le signe du non-respect de l'engagement de 1830 d'évacuer le territoire, et d'un pillage originel (une « masse d'argent fantastique, équivalant au double du plan Marshall » (p. 74) dont la dette ne fut jamais remboursée.

B. Sigg met en regard cette « culpabilité de la nation française » avec la question de la culpabilité subjective des protagonistes de l'Histoire, dont il souligne cependant qu'elle est « tout autre chose » (p. 75) qu'une transposition mécanique de la trace des exactions gommées par l'histoire officielle. À propos de ce versant de la souffrance, il souligne que « la culpabilité est une ligne de pensée à tonalité mélancolique » (p. 75) et encore qu'elle « se tapit au fond de chacun comme une face obscure du désir sexuel inconscient » (p. 77).

Mais c'est surtout à propos de la problématique de la honte que B. Sigg développe son argumentation d'une manière convaincante et originale. La honte est une souffrance narcissique — (« l'effet d'une faute narcissique » [p. 83]), et sa forme pathologique peut se constituer à partir d'une effraction traumatique du système du narcissisme. Et B. Sigg rappelle à ce propos le point de vue de S. Freud selon lequel ce qu'il appelait « névrose traumatique » était à classer comme « une affection traumatique ». Mais précisément parce que le trauma touche en l'occurrence des objets internes, le rapport de l'intensité et du moment du choc avec son effet n'est ni mécanique, ni évident, ni prévisible dans son moment d'apparition et son intensité. Un renvoi ici aux travaux de Claude Barrois<sup>2</sup> et encore au très remarquable film de Bernard Andro, *L'effroi des hommes* (Sandoz 1990) sur ce même thème. La problématique de la honte, parce qu'elle est liée à la question du narcissisme touche aussi de près à celle du double, comme B. Sigg l'illustre en particulier à partir des travaux psychanalytiques (O. Rank et J. Lacan) et à partir du très bel exemple du

<sup>2</sup> « Action du traumatisme - Traumatisme en action - action sur le traumatisme », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 31 : 239-258 (printemps 1985) cité par B. Sigg, p. 64.

personnage de Goliadkine, dans *Le Double*, de Dostoïevski. Précisément à cause du mode de relation à l'autre qu'implique cette zone du fonctionnement psychique, on peut penser que l'on est sur un terrain particulièrement favorable aux processus de projection et d'inversion paranoïaque qui marquent si fréquemment non seulement la rhétorique du racisme ordinaire, mais aussi, souligne B. Sigg certains textes écrits par des Français d'Algérie au nom du savoir psychiatrique<sup>3</sup>, et à propos de la soi-disant « "personnalité" impulsive ou criminelle du Nord-Africain » (p. 84).

B. Sigg complète et affine sa démonstration en proposant un ensemble de "conditions favorisantes" qui paraissent corroborées par les cas cliniques rapportés. Existence d'un rejet familial antérieur, perte précoce du père, et surtout ce que l'auteur, se référant à Broucek et Mollon appelle la "rupture avec le fond". « Un certain rapport d'adéquation ou d'harmonie avec le fond sur lequel il se développe paraît nécessaire pour que l'enfant puisse se construire un Soi cohérent et le maintenir ; faute de cela il pourrait, comme l'ont décrit les auteurs anglo-saxons, se protéger à l'aide d'un faux-Soi. Ce lien avec le fond inclut, bien sûr, l'environnement maternel mais aussi des facteurs plus diffus comme la familiarité linguistique et culturelle, le tissu socio-idéologique, le cadre géographique même, toutes choses pour lesquelles nous gardons généralement quelque attachement. Il s'agit-là d'ailleurs d'une série d'éléments que Freud faisait participer à la constitution de l'Idéal du Moi ; par quoi le premier environnement imprègne notablement les choix ultérieurs. [...] Or, c'est à une brutale rupture avec le fond qu'ont été soumis les jeunes appelés des contingents expédiés en Algérie sans préparation aucune » (pp. 97-98).

Le chapitre 7 et dernier, intitulé "Perspectives" part du constat qu'au moment de l'écriture du livre, « plus de vingt-six années se sont écoulées depuis la fin de la guerre d'Algérie et [que] les blessures n'ont pas cicatrisé » (p. 109). L'auteur évoque alors une série d'interventions nécessaires qui, allant du plus général au plus particulier, concerneraient :

— le rétablissement officiel de la vérité de l'histoire: la reconnaissance d'un État Algérien avant l'occupation française, la dette contractée par la France à l'occasion de cette occupation, la reconnaissance de l'existence d'une véritable guerre;

— la levée du secret sur les réalités de cette guerre, la relégitimation de la Loi en restituant ces faits dans le cadre des lois françaises et internationales et en sanctionnant "au moins symboliquement" les principaux responsables des exactions;

— la "reconnaissance" des troubles imputables au séjour en Algérie pendant cette période et la prise en charge du traitement qui, pour l'auteur, devrait être psychanalytique. B. Sigg, qui travaille dans un Centre Médico-Psycho-Pédagogique municipal se référant quasi-exclusivement à la psychanalyse et qui contribue depuis longtemps à animer une réflexion sur le thème de la reconnaissance des cures psychanalytiques par la Sécurité Sociale, précise à ce propos que « le remboursement ou la "gratuité" de la cure ne peuvent pas non plus constituer un obstacle, comme le croient certains, dans la mesure où le séjour à l'armée responsable de la manifestation des troubles était lui-même situé hors des rapports d'argent et où de surcroît il existe une dette symbolique de la nation au profit de ses anciens combattants » (p. 115).

Deux points plus techniques sont encore évoqués : l'incomplétude des théories psychanalytiques de la honte (p. 116), et les difficultés spécifiques du travail psychanalytique avec des personnes qui ont été des tortionnaires.

Au total, l'ouvrage de Bernard Sigg, qui est écrit dans un style direct et clair a le grand

<sup>3</sup> Par exemple POROT & SUTTER «L'épilepsie mentale chez l'indigène algérien, sa fréquence, ses causes et ses aspects ». *L'Algérie médicale* 1938, 42 : 135-143.

mérite de conjuguer un ensemble d'approches autour d'une question aux multiples implications théoriques et sociales. On ajoutera que ce type de démarche pourrait également être utile dans d'autres domaines que celui de la psychiatrie militaire (on songe ici, en particulier, à la difficulté de connaissance et de reconnaissance sociale des traumatismes psychiques du travail).

Bernard DORAY

Psychiatre, chargé de Mission à la MIRE  
(*Mission interministérielle recherches - Expérimentation*).